

* règlement disponible sur le site internet « www.marathon-des-villages.com » ou sur simple demande au : 05 56 60 01 01

**BULLETIN
D'INSCRIPTION
INDIVIDUEL**

site web : www.marathon-des-villages.com - e-mail : contact@marathon-des-villages.com

[illegible][illegible]

Non licencié : joindre obligatoirement un CERTIFICAT MEDICAL de non-contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course, le 10 octobre 2010.

Ma meilleure performance sur MARATHON : |__|__| h |__|__|

☐ J'accepte les conditions du règlement de la course* et m'acquitte des droits d'inscription au profit de « DLG AND CO »

|__| 35 € jusqu'au 30 avril 2010

40 € à partir du 1^{er} mai 2010

45 € à partir du 1^{er} septembre 2010

7 € assurance annulation (facultative)

Clôture des inscriptions, dimanche 3 octobre 2010

- En cas de non restitution de la puce électronique utilisée pour le chronométrage, le concurrent devra s'acquitter de la somme de **14 €**
- Modalités de paiement : Par chèque bancaire à l'ordre de « **DLG AND CO** ».
- **AUCUN ENVOI DE DOSSARD PAR COURRIER.**

Le | | / | | / | | | |
Signature

Case réservée à l'organisation